

# L'Usine sans fin : un "trésor" à révéler



**Pour un projet d'Etude de Faisabilité**

Première phase d'une stratégie globale  
de valorisation culturelle et scientifique  
de l'usine de Cusset et du canal de Jonage

USINE SANS FIN  
USINE SANS FIN

# SOMMAIRE

## Avant-propos 2

- . Note d'intention 2
- . Qui sommes-nous ? 3

## Préambule 4

- . Introduction 4
- . Concept : 4
  - *Une série de satellites* 5
  - *Un noyau pilote* 6
  - *Un point ultime* 6
- . Axes thématiques : 7
  - *Redonner une actualité à la découverte du patrimoine industriel lyonnais* 7
  - *Plus d'un siècle d'énergie renouvelable* 8
  - *Le fleuve manque d'espaces de liberté pour s'étendre* 9
  - *Passé, présent, proche avenir...* 10
- . Principes méthodologiques : 11
  - *L'homme au centre de la démarche* 11
  - *Des interventions énergiques et originales* 12
  - *Une dimension sensorielle empruntée au monde du spectacle* 13

## Présentation du projet culturel 14

- . Un projet culturel privilégiant l'expression temporaire 14
- . Un point de référence permanent 15
- . Des activités à caractère événementiel et pluriel 16
- . Des satellites : des opérations hors les murs 17
- . Un noyau pilote : un lieu 18

## Le Célibatorium 19

- . Un lieu : le Célibatorium 19
- . Une place privilégiée 20
- . L'état actuel du bâtiment 21
- . Le projet de réhabilitation 22
- . Libérer un espace scénographique suffisant 23
- . Un point de vue privilégié sur le canal et l'usine-barrage 24

## Objets de l'Étude de faisabilité 25

1. Le projet de réhabilitation 25
2. L'aménagement intérieur 25
3. L'aménagement extérieur et paysager 26
4. Montages juridiques 26
5. Recherche et collecte documentaire 27
6. Constitution d'un réseau 28
7. Étude des publics 29
8. Estimation des coûts d'une exposition type 29
9. Évaluation des frais de gestion et de fonctionnement 30
10. Communication et relations publiques 30
11. Signalétiques extérieures 31

## Financement de l'Étude de faisabilité 32

## Actions annexes : A moyen et court terme 33

1. Un parcours de visite de la salle des alternateurs 33
2. Collecte de mémoires 34
3. Une visite virtuelle de l'usine 35
4. Propositions d'actions à court terme : *Parcours guidés* 36

## Postface 37

## Informations - contacts 38

*Initié par l'association l'Usine Sans Fin, le présent document est un appel à contribution des différents partenaires publics ou privés en vue de réaliser une étude de faisabilité de l'intuition présentée ici.*

*La rédaction de ce dossier est le fait d'une réflexion originale, conduite par Jean Pierre LAURENT et Philippe GRAS, dont certains arguments ont été empruntés à des analyses précédentes, particulièrement :*

Agence d'urbanisme, « *L'Anneau bleu - Présentation générale - Enjeux et objectifs - Orientations d'aménagement du canal de Jonage* », GRANDLYON communauté urbaine, juin 2004.

Stéphane AUTRAN, « *Un centre d'interprétation sur l'eau et le canal de Jonage* », Association l'USINE SANS FIN, mars 2004.

Gilles ARMANI - Maison du fleuve Rhône, « *Étude pour une mise en valeur patrimoniale du site de l'usine-barrage de Cusset - rapport final - Qualifier le canal de Jonage, une nouvelle dynamique pour l'Est Lyonnais* », Syndicat Intercommunal des communes riveraines du Canal de Jonage, octobre 2001.

Pierre PIONCHON et Michel PONCET, « *Étude de mise en valeur du canal de Jonage - 2<sup>ème</sup> PARTIE - Rapport justificatif* », D.I.R.E.N. Rhône-Alpes, juin - juillet 1995.

*...que nous remercions.*

## **Association l'USINE SANS FIN**

Président : Jean Paul DUMONTIER

Secrétaire : Jocelyne BÉARD

Trésorier : Alain MINICILLO

L'association l'USINE SANS FIN est née en 1999 sous l'impulsion du collectif constitué le 31 mars de la même année par sept associations : l'association Mémoires, l'Institut d'Histoire sociale de la CGT, Robin des villes, le président du conseil de quartier du Tonkin, Ébulliscience, ALEA et ARLEDUC, le syndicat CGT de l'usine ainsi que l'Amicale des anciens de Cusset, à l'occasion du centenaire de l'usine hydroélectrique de Cusset.

Le 19 juin 2002, EDF et USINE SANS FIN ont signé une convention de partenariat. L'association est officiellement missionnée par EDF pour la valorisation culturelle et scientifique de l'usine de Cusset et de son ensemble productif.

Les objectifs poursuivis par les deux parties sont :

- favoriser la découverte du site et expliquer son rôle dans l'agglomération
- conduire des actions pédagogiques, culturelles et scientifiques
- réfléchir à la valorisation patrimoniale de l'ensemble industriel
- participer à la valorisation des énergies renouvelables et du développement durable

### **Jean Pierre LAURENT**

" Expologue ", ancien Conservateur en Chef du Musée dauphinois, chef de projet et gestionnaire du centre d'interprétation Hydrélec - EDF

5, rue du Champet  
73 000 CHAMBÉRY  
Tél 04.79.71.39.08

### **Philippe GRAS**

Étudiant en MASTER 2 professionnel Patrimoine Industriel Scientifique et Technologique, Université de Savoie

14, montée Saint Barthélémy  
69 005 LYON  
Tél 06.03.61.78.17  
Mél bourneaux@caramail.com

**Un projet culturel, original et dynamique**, qui permet de redonner à un territoire toute son importance fonctionnelle et symbolique



*Hydrographie actuelle des canaux de Miribel (Nord) et de Jonage (Sud), formant un "anneau bleu" (cf. Agence d'urbanisme)*

Le site industriel de Cusset (sur le canal de Jonage) est d'abord l'affaire d'un aménagement de territoire,

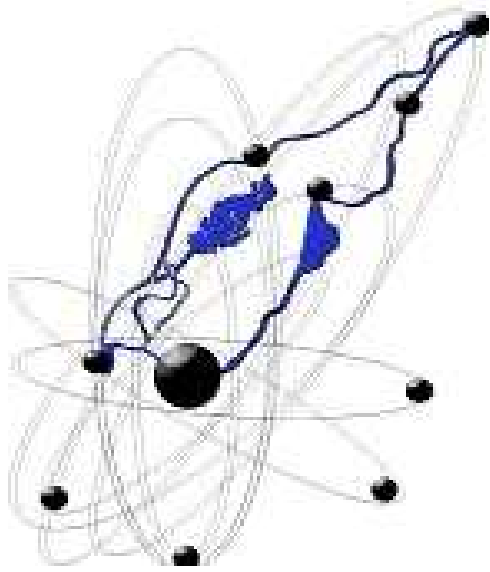
...d'un très vaste territoire, objet d'un puissant investissement technique.

De là, il a acquis une extrême complexité. Le fleuve a perdu au fil de son équipement son caractère naturel d'origine pour devenir un objet culturel chargé de la complexité de l'investissement humain.

#### **Un projet de territoire :**

*"Notre méthode d'action vise la concertation avec le plus grand nombre d'acteurs possibles (aménageurs, intellectuels, population, pouvoirs publics) autour d'un projet de territoire : l'ensemble du canal de Jonage, injustement oublié dans la croissance de l'agglomération. Il faut redonner à ce lieu toute son importance fonctionnelle et symbolique... tout en conservant la production hydroélectrique..."*

Jocelyne BÉARD, secrétaire de l'association l'Usine Sans Fin



## *Un système d'interprétation gravitationnel autour d'un **noyau pilote***

Il faut alors répondre à cet ample étalement de sites éclatés sur le territoire en inscrivant sa découverte dans un parcours aux multiples entrées. Seule une analyse ponctuelle, point par point, serait à même de montrer la complexité de ce vaste équipement.

## *Une série de satellites*

Il est donc logique d'articuler l'interprétation du site de Cusset comme un réseau : une série de "satellites" répartis à la fois le long des canaux de Jonage - Miribel et également sur certains sites du patrimoine industriel urbain.

## **Un ouvrage exceptionnel :**

*L'*aménagement de Cusset, dont les travaux débutèrent en 1894, marque le début d'une longue épopée technique sur le Rhône. Il constitua, alors, un des plus grands chantiers de travaux publics au monde.

*Les 18,850 km de l'ouvrage en faisaient le canal le plus long d'Europe pour une usine hydroélectrique de basse chute. Il est le prototype du système "canal/Rhône court-circuité" avec un canal d'aménée et un canal de restitution, un barrage de retenue, une usine hydroélectrique et des écluses permettant le passage de bateaux. L'aménagement à triples buts que l'on retrouve aujourd'hui tout au long du Rhône a été mis en service, pour la première fois, à Cusset. Il s'agit de produire de l'électricité, de fournir l'eau à usage industriel et agricole et de faciliter la navigation.*

*L'usine de Cusset, l'édifice le plus important du chantier, construite, en 1899, dans un style néoclassique très ostentatoire est conçue comme un barrage poids. Première usine-barrage de basse chute sur le Rhône, cet immeuble-pont, ce "Chenonceau" était alors l'usine hydroélectrique la plus puissante de France. A l'ouverture du chantier, le pays comptait 136 centrales hydroélectriques totalisant 6805 kW. Celle de Cusset développait à elle seule 7000 kW à son lancement et était prévue pour atteindre plus du double à son maximum de puissance.*



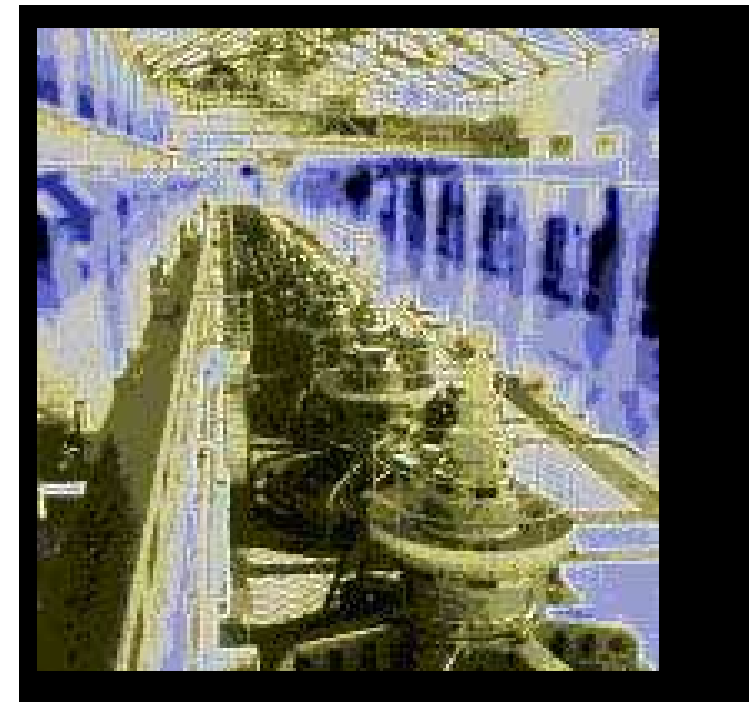
### *Un noyau pilote*

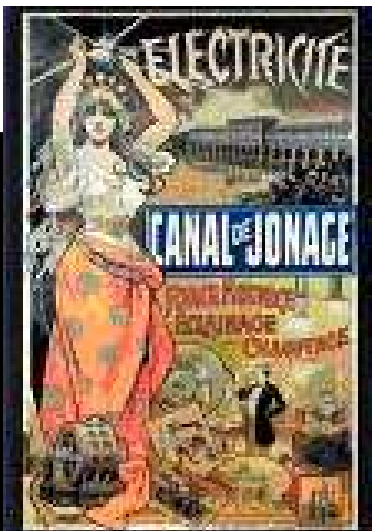
Il apparaît que ce réseau devrait comporter initialement un noyau pilote que constituerait l'aménagement du Célaborium, sorte de "Maison de la Culture industrielle".

Ce bâtiment présente, en effet, toutes les qualités requises pour ce genre de fonctions.

### *Un point ultime : la découverte de l'intérieur de la salle des alternateurs de l'usine*

Mais, on doit impérativement reconnaître que la découverte fascinante de l'intérieur de la salle des alternateurs de l'usine devrait devenir le point ultime de cette découverte du véritable trésor que constitue l'équipement hydro-électrique de Cusset.





## *Redonner une actualité à la découverte du patrimoine industriel lyonnais*

Ce projet aurait pour principale mission de redonner une actualité à la découverte du patrimoine industriel lyonnais.

L'usine de Cusset est désormais considérée comme un des fleurons de notre patrimoine national et demeure la plus ancienne chute du monde encore en activité.

Cependant, le formidable essor engendré par la présence de cette usine n'est plus, aujourd'hui, perceptible.

### **La "fée électricité" et la seconde révolution industrielle à Lyon :**

*L'aménagement de Cusset (1894-1899), va permettre à Lyon d'entrer dans la seconde révolution industrielle. L'industrie lyonnaise réclamait alors pour son adaptation, le passage à la grande industrie, une énergie abondante et bon marché. Lyon était alors un des grands centres industriels français non directement installés sur un bassin charbonnier. Or la production d'électricité était alors assurée par une multitude de petites machines à vapeur qui s'avéraient peu commodes et coûteuses. La "fée électricité", cette énergie renouvelable et non polluante présentait, donc, des avantages par rapport au gaz et à la vapeur, qui la rendait très attrayante en terme d'investissement.*

*Le passage de la machine à vapeur à l'électricité a permis la mécanisation de nombreux ateliers familiaux de la soie et de maintenir cette activité pendant encore quelques années. Mais surtout, l'électricité a rendu possible le développement de l'activité textile à l'échelle industrielle notamment à Vaulx-en-Velin avec la soie artificielle et l'extension de tout un quartier.*



## *Plus d'un siècle d'énergie renouvelable*

On doit reconnaître que cette fabuleuse aventure humaine née, à l'épilogue du XIX<sup>e</sup> siècle, de la convergence des intelligences, des audaces et de la rigueur des savoirs techniques, semble comme la préfiguration de notre quête d'aujourd'hui :

- la durabilité de notre développement -

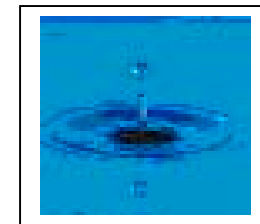
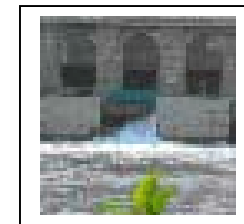
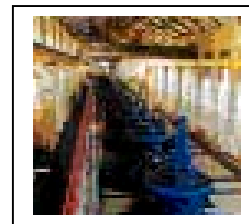
et cette pérennité, ici, dure encore...

*L'implantation d'usines de teinture artificielle était rendue possible par cette nouvelle source d'énergie, comme ce fut le cas à Saint-Fons, point de départ d'une longue histoire de l'industrie chimique dans l'agglomération. Au moment de la construction de l'usine-barrage, débutait également l'histoire de l'automobile. Dans la région lyonnaise, de nombreux constructeurs fabriquaient des véhicules à l'unité. Parmi ceux-ci, Marius Berliet, profita de l'arrivée de l'électricité pour passer peu à peu à la production industrielle d'automobiles puis de poids lourds. Le développement des industries automobile et mécanique entraîna avec lui l'essor de la métallurgie.*

---

### **Un patrimoine en tant qu'activité industrielle :**

**L'**usine de Cusset avec ses 15 turbines, rénovées entre 1933 et 1952, n'a jamais cessé de produire de l'électricité. Aujourd'hui, bien que techniquement dépassée, elle produit grâce à l'eau du Rhône : énergie renouvelable et propre, l'équivalent non négligeable, de la consommation électrique de la ville de Villeurbanne (100 000 habitants). L'exploitation productive constitue à ce titre un patrimoine en tant qu'activité industrielle qu'il conviendrait de lier avec une ouverture au public dans le cadre d'une valorisation culturelle et scientifique.



## Le fleuve manque d'espaces de liberté pour s'étendre



Certes, l'ensemble de l'équipement a contribué pour sa part à régulariser le cours du fleuve et à lutter ainsi contre les craintes des débordements catastrophiques qu'il a connus.

Mais les excès de l'urbanisation d'aujourd'hui réactualisent ces angoisses, car le fleuve manquerait d'espaces de liberté pour s'épandre en cas de crues. Cette grave question mérite d'être exprimée ici.

### Rhône - Le fleuve rendu fou :

*"En 1994, l'Etat demande à l'établissement public Territoire Rhône d'évaluer la situation. Analyses hydrauliques, modélisation des crues... Il faudra dix ans pour que l'étude soit rendue publique, en janvier 2003, quelques mois avant le drame [décembre 2003 - inondations du Sud-Est]. Les conclusions sont accablantes. Urbanisation, industrialisation, exploitation du fleuve ont réduit les espaces inondables. Ces zones naturelles, indispensables aux crues, n'atténuent plus assez le débit en aval : l'eau qui ne s'étale plus au Nord inonde le Sud. [...] Le fleuve manque d'espaces de liberté pour s'étendre. Le rapport préconise donc d'optimiser les champs d'expansion encore existants, en utilisant par exemple des déversoirs. Un projet sur la plaine de Miribel-Jonage est pratiquement bouclé. Il vise à protéger Lyon. D'autres sont encore dans les tiroirs de la Direction régionale de l'environnement (Diren) et devraient débiter en 2005. [...] Mais cela ne suffira pas. L'autre idée phare du rapport est donc de faire retrouver aux riverains une culture du risque. Plus personne ne perçoit la crue comme un phénomène naturel, mais comme un dysfonctionnement."*

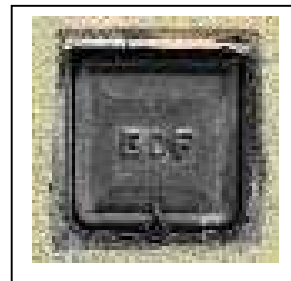
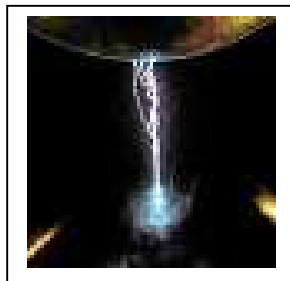
Extraits tirés de : "Un an après les inondations du Sud-Est - Rhône - Le fleuve rendu fou", in *GEO* n° 39, novembre 2004, p. 129-146.

## *Passé, présent, proche avenir...*

S'il est vrai que ce projet d'interprétation aurait pour fonction de faire redécouvrir des valeurs patrimoniales :

- celles de notre héritage industriel -

il ne peut pas échapper à l'obligation d'être intégré dans notre présent et son économie comme dans l'horizon de notre proche avenir...



### **Lyon et l'électricité :**

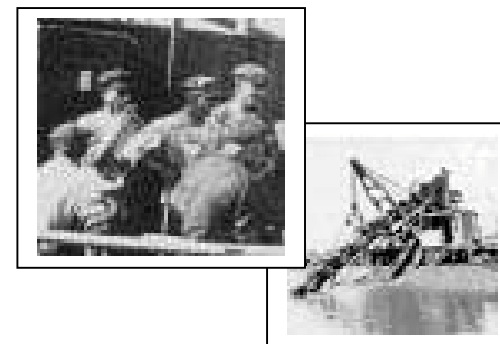
*"Les Lyonnais se sont intéressés à la production et à l'utilisation de l'électricité, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en construisant sur le Rhône la puissante usine hydroélectrique de Cusset dont le courant était distribué dans la ville par des câbles souterrains fabriqués sur place. Depuis, la construction de machines et d'appareillages électriques a connu des développements considérables. En tête, figurent trois grands établissements de matériels de distribution et de commande haute tension. Un groupe industriel important fabrique des appareils électroménagers à Lyon. Dans les domaines très particuliers, il faut mentionner la construction de moteurs asynchrones, celle d'appareils de régulation et de contrôle industriels, la fabrication de reins artificiels, celle de convertisseurs statiques et tout ce qui concerne le pilotage des systèmes de traction des locomotives du TGV."*

Michel LAFERRÈRE, Professeur émérite de Géographie à l'Université Jean Moulin - Lyon III

## *L'homme au centre de la démarche*

L'approche, comme l'accroche du public, placé au centre de la démarche, sont considérées comme préalables et primordiales.

Il ne s'agit pas d'entraîner le visiteur dans une acquisition d'un faisceau de savoirs sur les technologies particulièrement subtiles du système productif que constitue l'aménagement hydraulique et hydroélectrique installé entre Jons et l'usine-barrage, mais de faire saisir de façon globale l'extraordinaire qualité de l'aventure humaine qui s'est développée ici et qui nous interpelle encore aujourd'hui.



### **Faire revivre ce fantastique chantier :**

*"L*a dimension du projet est également de faire revivre ce fantastique chantier qui a fait immigrer dans ce secteur des milliers d'individus que l'on découvre à partir des premiers films des frères lumières mais aussi à partir des archives et matériaux divers qu'il faudrait remettre en forme. Il est indispensable qu'un lieu d'information et d'explication de l'ensemble de ce système hydraulique qui s'étale sur plusieurs kilomètres puisse être mis à disposition des jeunes et des moins jeunes..."

Jean Paul DUMONTIER et Jocelyne BÉARD,  
Association l'USINE SANS FIN

Extrait tiré de : "L' - usine sans fin - : pour que les usages urbains s'approprient un patrimoine du Rhône", in *Cahier Millénaire 3 - Lyon et les fleuves, les retrouvailles* - n° 25, 2001, p. 71.

## Des interventions énergiques et originales

L'espace qui pourrait être consacré à cette démonstration est, malgré tout, assez réduit, le temps d'une visite, l'est également...

Ces contraintes spatio-temporelles obligent à des interventions énergiques et originales.

Le visiteur devra donc être interpellé de façon forte, sans hésiter à s'adresser à sa propre sensibilité.

*" Le propre de l'interprétation est de stimuler chez le visiteur le désir d'élargir l'horizon de ses intérêts et de ses connaissances [...] non par des sermons, ni par des cours magistraux, mais par de la provocation."*

Jean-Pierre BRINGER, *Espace*, n° 95, 1989.



**Inventer de nouveau moyen d'expression pour agir sur la ville :**

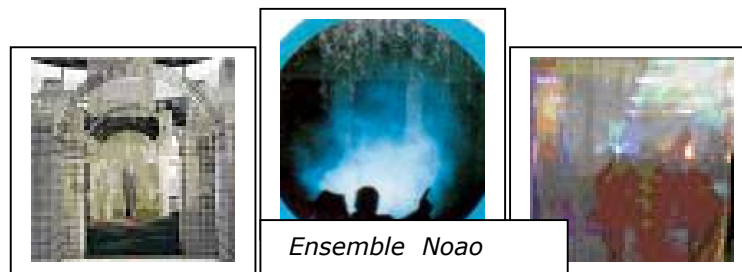
*" En attendant sans angoisse particulière, mais avec toute l'attention requise, la démolition qui guette le quartier de la Soie, sis sur les deux communes de Villeurbanne et de Vaulx-en-Velin, les artistes de **KompleXKapharnüM** ont entrepris de stimuler l'imaginaire, de restituer le passé via des langages artistiques encore mal connus du grand public tout en réinventant le présent sous des formes contemporaines et technologiques. Avec leur mallette d'outils électroniques, de caméras et d'ordinateur qui place leur collectif à mi-chemin entre les arts de la rue et la vidéo, les artistes de **KompleXKapharnüM** mettent en jeu de nouvelles approches au contact des habitants et d'autres groupes artistiques ou d'étudiants invités... "*

Extrait tiré de : D.R.A.C. Rhône-Alpes, *Agir sur la ville. Habitants & transformations urbaines en Rhône-Alpes*, (avec les contributions de Jean Paul DUMONTIER et de François PORTET) septembre 2004, p. 111.

## *Une dimension sensorielle empruntée au monde du spectacle*

La matière sonore, les jeux de lumière, le cinétisme, la perception d'odeur ou enfin le ressenti de l'environnement proche contribueront à créer une dimension sensorielle empruntée au monde du spectacle.

Tout ceci constituant une muséographie du sensible conjuguant l'intelligence et l'émotion comme l'est, celle que l'on perçoit, quand, lorsque pour la première fois, l'on pénètre dans l'atmosphère féerique et secrète de la grande salle des alternateurs de l'usine-barrage.



### **Une muséographie du sensible :**

*"Entre la conception du musée cathédrale, du musée temple, du musée froid et pour moi à l'autre extrême du musée plus chaud, plus didactique, du musée plus social, plus populaire, plus convivial, j'ai essayé autant que faire se peut d'installer des musées ou des expositions, dans une stratégie un peu différente qui m'a souvent semblé être empruntée au théâtre, au monde du spectacle ; où je me considérais comme auteur d'une mise en forme assez analogue à celle de la mise en scène, et à celle de la mise en ondes, de la mise en page, de la mise en couleurs, de la mise en texte, préconisant donc un musée spectacle, un musée aux dimensions plus sensorielles, ne s'adressant plus uniquement à l'intelligence, visant à l'acquisition de connaissances ou de notions, mais plutôt essayant d'entrer dans le début d'un bonheur, le début d'un plaisir dans lequel seront impliqués non seulement la vue, premier partenaire, premier auxiliaire du visiteur, premier sens sollicité la plupart du temps et peut-être trop sollicité, mais aussi le toucher, l'odorat, etc."*

Jean Pierre LAURENT, "expologue", ancien Conservateur en Chef du Musée dauphinois



*Un noyau pilote :*  
*un projet culturel privilégiant l'**expression***  
***temporaire...***

Aujourd'hui le travail "expologique" ne propose plus d'exposition permanente, sorte de passage obligé qui se périmé trop vite.

Aussi préfère t-on l'**expression temporaire** de **points de vue d'actualité, alimentés par un fonds documentaire qu'il reste à établir**, notamment le résultat d'une collecte des mémoires des populations dont la vie a été ou est encore impliquée dans ce patrimoine vivant.

*...avec un point de référence  
permanent*

Cependant, articulé **autour de la grande maquette**, confiée à la galerie Electra, dont on attend toujours le retour, il semble nécessaire de disposer d'un **point de permanence installé comme une référence symbolique**.

En complément de cette présentation sensible autour de la maquette, un espace particulièrement soigné pour le confort du visiteur (acoustique, lumière, détente, etc.), sorte de "**cabinet de lecture et de documentation audiovisuelle**", participerait à sa mise en condition pour une découverte jubilatoire et personnelle.

La mise à disposition de la documentation archivée, fragmentée en volume, présentée sous forme de multiples recueils illustrés, en même temps que leur présence virtuelle sur CD-Rom ou un site Internet, constituerait le deuxième volet de ce point de référence permanent.

*...et des activités  
à caractère événementiel et pluriel*

Le projet culturel repose avant tout sur une volonté d'**exprimer de manière plurielle et événementielle la multiplicité et la complexité de ce territoire.**

L'objectif poursuivi est de toucher, par la variété et l'actualité des propos, toutes sortes de publics, et particulièrement le jeune public.

Aussi, pourrait être retenu le principe de proposer le même projet à des personnes appartenant à des domaines très différents, en associant des "chercheurs" à des "montreurs", dans le but de créer une dynamique, une énergie par cette confrontation.

Une première exposition serait, alors, entièrement pilotée en interne (U.S.F.) pour donner le ton, expérimenter le lieu et un style spécifique. Ensuite, chaque année, serait lancé un concours d'appel d'offre à la manière des concours d'architecture...

L'exposition dans sa forme conventionnelle ou plus "sensible" ne sera pas le seul mode d'expression, elle pourra laisser la place à des créations plus proches du registre théâtral ou des arts vivants...

## Des satellites : des opérations

### *hors les murs*

Ce projet culturel implique principalement le point centre, celui d'un "noyau pilote", mais des **opérations hors les murs** qui procèdent des mêmes principes "expologiques" seront **initiées à partir de ce centre** sur les différents points "satellites" du réseau qu'il reste à définir.

**Éléments de patrimoine** répartis le long des canaux de Jonage et de Miribel, de même que sur certains sites du patrimoine industriel urbain, il pourrait également s'agir d'un **réseau de partenaires**, d'institutions culturelles notamment (Muséum, Institut Lumière, Musée urbain Tony Garnier, etc.), avec lesquelles seraient envisagées des collaborations et des opérations délocalisées.

## Escales de parcours urbain : les " îlônes "

*"Depuis maintenant quatre ans, l'Ensemble NOAO a amorcé une démarche innovante de ré-appropriation ludique du patrimoine de la ville de Lyon afin de remettre à jour la nature, l'histoire, la poésie, le sens caché des différents lieux de la ville.*

*Ile (comme îlot urbain) + lône (bras mort du Rhône qui apparaissait et disparaissait au gré des crues) = îlône, un espace-temps repéré et investi dans la ville apparaissant et disparaissant au gré de l'écriture urbaine. Espace insoupçonné, lieu caché ou parfois trop visible, une "îlône" est choisie en tant que telle car elle est porteuse d'un sens masqué, d'un patrimoine enfoui, d'une poésie secrète. Une fois repérée, elle fait l'objet d'une recherche approfondie. On fouille son passé (en partenariat avec les Archives municipales de Lyon, bibliothèques et lieux ressources référents), on interroge ses voisins, ses connaissances (collecte d'anecdotes, de témoignages) et peu à peu on dévoile sa véritable nature, entre imaginaire et réalité.*

*Au gré de pratiques nouvelles, riverains et usagers découvrent ainsi un point de vue différent sur leur ville, leur environnement pour mieux le vivre au quotidien, pour mieux le comprendre et se comprendre. Chaque escale s'inscrit dans un climat de détente et de fête et éveille la curiosité et les sens des enfants et des adultes. Balades, jeux, ateliers, lectures, concerts, pique-niques, "boum dansante", expositions, offrent à chacun de découvrir et d'apprécier à son rythme l'univers des îlônes."*

L'Ensemble Noao regroupe plasticiens et scénographes. Leurs compétences savent se mettre au service d'une idée, d'une thématique pour lui donner un sens, une direction artistique et aussi une forme. Ces mises en espace ou scénographies permettent au public de s'immerger dans un univers d'une façon sensible, ludique, souvent poétique et décalée. Une Idée devient ainsi accessible, familière et intime.

[www.ensemblenoao.com](http://www.ensemblenoao.com)

## *Un noyau pilote : **un lieu***

Pour un tel projet culturel basé sur un travail de valorisation et d'animation à caractère évènementiel et pluriel, il faudrait pouvoir se doter d'**un lieu** et d'**un équipement** avec une fonction " théâtralisante ", **transformable et autorisant une grande modularité.**

Le bâtiment, un peu à la manière d'une salle de spectacle ou d'un studio de télévision, devra être doté de tous les éléments techniques utiles (plateau technique) pour **accueillir toutes sortes d'évènements.**

Ce lieu présentera deux espaces distincts : l'un consacré aux activités temporaires, l'autre, articulé autour de la maquette, sera conçu comme un point de référence permanent avec son "cabinet de lecture et de documentation audiovisuelle".

En outre, on peut envisager que le bâtiment dans sa partie événementielle ne soit pas uniquement utilisé pour la valorisation du site et puisse à l'occasion, profitant du matériel performant en place, avoir des usages assez éloignés (concerts, réunions de quartier... ), liés éventuellement à une activité commerciale (séminaires, congrès, lancement de nouveaux produits... ), source de revenus substantiels pour les activités culturelles.

## Un lieu : **le Célibatorium**

Comme la réflexion présente, toutes les études précédentes pour une mise en valeur patrimoniale du site de l'usine-barrage de Cusset ont mis en avant le potentiel d'un usage muséographique du Célibatorium.



*"Ce bâtiment situé, quelques mètres en aval de l'usine, a été construit à la même époque que celle-ci ; il fait partie de son histoire.*

*Le "Célibatorium" bénéficie d'une situation géographique qui permet d'intégrer l'espace muséographique aux abords de l'usine sans gêne pour la production industrielle.*

*Un style architectural attrayant et de même facture que celui de l'usine permet d'immerger le visiteur dans le contexte de l'usine, le Célibatorium participe à la cohérence architecturale du lieu."*

Gilles ARMANI, *Maison du fleuve Rhône*  
Octobre 2001



## *Une place privilégiée*

Il est vrai que ce bâtiment (aujourd'hui pratiquement vide), obéissant au même style architectural que l'usine principale, dont il est éloigné de 500 m, situé en bordure du réseau routier, non loin de la sortie Villeurbanne-*La Soie* sur le Boulevard Laurent Bonnevey, offre une place privilégiée pour un espace d'information et d'accueil du public. Le périmètre immédiat du Célibatorium présente, en outre, une grande possibilité de parking.

Bien desservi, il bénéficie actuellement de la proximité de la station de métro "Laurent Bonnevey" (Parc Relais) prochainement complétée par l'ouverture d'un nouvel arrêt, "La Soie".



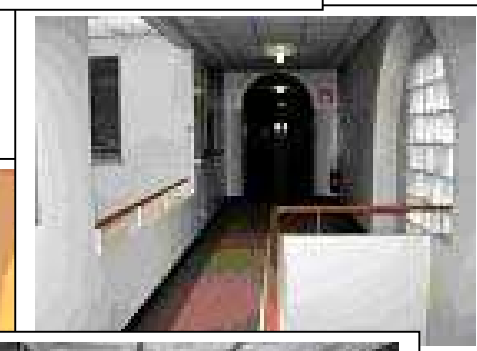
*Le bâtiment est situé sur la commune de Villeurbanne, à la limite de la commune de Vaulx-en-Velin.*

## *L'état actuel du bâtiment*

Dans l'état actuel, il présente sur deux niveaux :

- au rez-de-chaussée, une série de huit garages ouvrant sur la rue Pierrefrite
- un étage accessible par un escalier intérieur (hors normes publiques) débouchant de part et d'autre sur un corridor distribuant les huit cellules-dortoirs, ainsi que leurs équipements collectifs et sanitaires

Le tout représente globalement une surface, répartie sur deux niveaux, de 640 m<sup>2</sup> (320 m<sup>2</sup> x 2).



## *Le projet de réhabilitation...*

L'aménagement qu'il comporte actuellement correspond à la vocation décidée en 1946 et ne présente ni caractère esthétique particulier, ni "charge mémorative" évidente. Il s'agit donc, comme la série de garages installée au rez-de-chaussée, d'espaces intérieurs qui peuvent faire l'objet d'une démolition en vue d'être réhabilités pour un nouveau projet.

Le programme de réhabilitation consisterait à utiliser la totalité de l'espace disponible, après destruction des dalles de séparation des étages et des cloisonnements intérieurs. Il serait évidemment apporté un respect scrupuleux à toutes les pièces architecturales qui peuvent garantir l'équilibre et la sécurité du bâti.



*1911 : bâtiment des survolteurs*

### **Les vocations du Célibatorium :**

*L*e bâtiment du Célibatorium, ancien logement à l'intention des jeunes apprentis EDF célibataires, avait été d'abord conçu comme une sous-station de survolteurs destinée à améliorer la distribution sur le réseau en maintenant la tension constante aux extrémités des lignes.

*Élément modeste d'un ensemble exceptionnel mais oublié, espérons qu'il puisse aujourd'hui contribuer à faire émerger un autre regard sur ce patrimoine et participer à ce "retour au fleuve" que l'on constate tout au long du Rhône.*

## *...libérer un espace scénographique suffisant*

Cette option radicale permet de libérer un espace scénographique suffisant où pourra se jouer des créations "expologiques" innovantes.

En libérant le volume des implantations existantes, on crée une hauteur sous-plafond d'environ 7,50 m, qui, en même temps qu'elle donne au lieu une nouvelle dignité, crée une analogie avec les espaces de production hydroélectrique traditionnels.

### **NB : Accessibilité aux personnes handicapées des installations recevant du public :**

*"Art. L. 111-7. - Les dispositions architecturales et les aménagements des locaux d'habitation, des lieux de travail et des établissements et installations recevant du public, [...], doivent être tels que ces locaux et installations soient accessibles aux personnes handicapées.*

*[...] Pour les établissements recevant du public, le permis de construire ne peut être délivré que si les constructions ou les travaux projetés sont conformes aux dispositions de l'article L. 111-7 du code de la construction et de l'habitation."*

Loi n° 91-663 du 13 juillet 1991 portant diverses mesures destinées à favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées des locaux d'habitation, des lieux de travail et des installations recevant du public.

---

## *Un point de vue privilégié sur le canal et l'usine-barrage*

Côté canal, on aurait tort de négliger, dans une perspective d'aménagement du Célibatorium, l'espace végétal. Il y aurait là un point de vue privilégié sur le canal et les deux façades classées de l'usine-barrage.

On pourrait y élever à partir d'une "structure-ascenseur" très aérienne un accès extérieur à une plate-forme belvédère sur la base du toit terrasse. Il est facile d'imaginer quels types d'équipement de confort et de détente on pourrait installer là.



*"Structure-ascenseur" et belvédère - projet  
(dessin non contractuel)*

## Objets de l' **Étude de Faisabilité** :

*La réalisation d'une telle étude de faisabilité devrait comporter le financement des points suivants, étant entendu qu'ils concernent principalement le projet culturel prévu pour le Célibatorium, première phase d'une stratégie globale de valorisation qui pourrait être initiée à partir de ce "point centre".*

### **1.** Le projet de réhabilitation : *Reprise du bâti*

*Cette partie devra être conduite avec le concours d'un architecte ou d'un cabinet d'étude spécialisé, seul capable d'estimer la faisabilité et les coûts de cette intervention sur le bâti.*

**➡ modalités et coûts des démolitions et remise en état des lieux**

### **2.** L'aménagement intérieur : *Équipements techniques*

*L'étude devra déterminer, ici, tous les éléments techniques utiles au projet culturel tel qu'il a été prévu et concevoir une solution conciliant une grande modularité avec une extrême simplicité d'utilisation et d'entretien en tenant compte d'une division de l'espace entre lieu d'accueil, point de référence permanent et zone réservée aux activités temporaires.*

**➡ solutions techniques et coûts des équipements destinés aux activités temporaires**

**➡ estimation du coût de la scénographie du point de référence**



## Objets de l'**Étude de Faisabilité**...

### 3. L'aménagement extérieur et paysager : *Équipements extérieurs*

*L'étude devra proposer un projet chiffré de requalification des abords permettant notamment de tirer profit du terrain disponible côté canal (plus de 600 m<sup>2</sup> utilisables) et du point de vue privilégié sur l'usine-barrage. Une structure ascenseur pourrait permettre d'accéder par une passerelle à un belvédère aménagé sur le toit terrasse.*

➡ **conception et coût de l'aménagement extérieur, structure ascenseur et belvédère**

### 4. Montage juridique et consultation des partenaires : *Les accords possibles*

*Afin de réaliser ce projet, un certain nombre d'accords sont nécessaires. Il s'agit donc d'étudier les modalités de la mise à disposition du bâtiment par EDF (convention de "prêt à usage" ou "commodat"... ) et d'un montage juridique du projet de réhabilitation, par exemple avec un opérateur (OPAC, SACVEL...). Enfin, fidèle aux méthodes de l'association, l'étude visera la concertation avec le plus grand nombre d'acteurs locaux possibles (aménageurs, intellectuels, population, pouvoirs publics). Tous les utilisateurs potentiels de ce bâtiment seront donc consultés et le cas échéant un groupement coopératif pourrait être proposé afin de construire un programme d'utilisateurs.*

➡ **montage juridique de la mise à disposition du bâtiment**

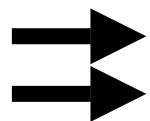
➡ **montage juridique du projet de réhabilitation et de la coopération de gestion**

## Objets de l'**Étude de Faisabilité**...

### 5. Recherche et collecte documentaire : *Un fonds utilisable*

*Un travail d'inventaire complet sur les thématiques choisies sera engagé. Il s'agira de constituer un corpus de connaissances dans lequel puiseront les scientifiques, les "vulgarisateurs" et les scénographes : bibliographie, corpus iconographique et photographique de documents nécessaires à l'information muséographique (duplication et catalogage), rencontres avec les informateurs (Universitaires, personnel Edf, anciens...), recherches en archives et auprès des anciens fournisseurs, collecte des mémoires orales existantes et enregistrements audio et/ou vidéo de nouveaux informateurs (transcription écrite et montage en vue de leur usage muséographique)...*

*Il est évident que l'ampleur d'un travail de collecte des mémoires dépasse le cadre d'une étude de faisabilité et doit constituer un projet propre, il conviendra, par contre, d'en définir, dans cette étude, les objectifs et la méthodologie d'ores et déjà abordés lors d'un premier contact avec François PORTET, conseiller ethnologie à la DRAC Rhône-Alpes.*



**mise à disposition d'un fonds documentaire pour un usage muséographique**

**préparation à une collecte des mémoires**

## Objets de l'**Étude de Faisabilité**...

### **6.** Détermination d'une série de "satellites" : *Constituer un réseau*

*Cette étude centrée sur l'aménagement du Célibatorium, conçu comme un "noyau pilote", devra également déterminer une série de points "satellites" devant constituer un réseau d'interprétation à l'échelle de l'agglomération. Éléments de patrimoine répartis le long des canaux de Jonage et de Miribel, de même que sur certains sites du patrimoine industriel urbain, il pourrait également s'agir d'un réseau de partenaires, d'institutions culturelles notamment (Muséum, Institut Lumière, Musée urbain Tony Garnier, etc.), avec lesquelles seraient envisagées des collaborations et des opérations délocalisées. La personne chargée de l'étude devra mener une réflexion sur la forme que pourrait prendre les actions ou les aménagements sur cette série de "satellites", naturellement dans le respect des principes "expologiques" présentés dans ce dossier.*

-  **constituer un réseau de points "satellites" à l'échelle de l'agglomération**
-  **proposer des moyens d'interprétations originaux (aménagements et/ou actions)**

## Objets de l'**Étude de Faisabilité**...

### 7. Étude des publics : *Un préalable*

*L'agglomération lyonnaise et ses environs représentent un fort potentiel, le questionnement de l'étude des publics ne sera pas tant quantitatif (taux et rythmes de fréquentation) que qualitatif, il devra déterminer s'il y a lieu de s'adresser à une multiplicité de publics ou de privilégier un public spécifique : le jeune public notamment. Plus concrètement, l'étude des publics devra prévoir les équipements garantissant la sécurité et le confort matériel du visiteur, de même que ceux liés à des publics spécifiques (groupes, handicapés...). Il s'agira, de plus, d'étudier les modalités des systèmes d' "aide à la visite" et visites informatisées.*

**➔ quels publics ? - pour quels équipements ?**

### 8. Estimation des coûts d'une exposition type : *Un premier projet expérimental*

*A travers l'étude du financement d'une première exposition, entièrement pilotée en interne (U.S.F.) destinée à donner le ton, expérimenter le lieu et un style spécifique, il s'agit d'évaluer le coût d'une exposition type.*

**➔ évaluer et prévoir le financement d'une première exposition**

## Objets de l'**Étude de Faisabilité**...

**9.** Évaluation des frais de gestion et de fonctionnement : *Un personnel permanent*  
*Un tel projet culturel suppose une gestion par un personnel permanent composant une équipe de pilotage, d'animation et d'accueil. Il s'agit donc d'évaluer l'effectif nécessaire et son coût. Les frais de fonctionnement (fluides dont électricité, maintenance et renouvellement du matériel, entretien...) devront également être estimés. Cette partie de l'étude devra également proposer un partage des frais de fonctionnement entre - propriétaire - et - gestionnaire -.*

- ➔ **donner une estimation des frais de gestion et de fonctionnement**
- ➔ **proposer un mode de gestion, un partage entre propriétaire et gestionnaire**

**10.** Communication et relation publique : *Plan de communication*

*Cette étude devra élaborer et chiffrer une stratégie globale de communication : logo, affiche, dossier de presse, site Internet, prospectus, publications...*

- ➔ **étudier une stratégie globale de communication et ses coûts**
- ➔ **contact des "personnes relais" (Office de tourisme, presse, réseau TISTRA...)**

## Objets de l'**Étude de Faisabilité**...

### **11.** Signalétiques extérieures : *Orientation, information et interprétation*

*Cette étude devra prévoir et chiffrer les besoins en terme de signalétique (3 sortes : signalétique d'orientation, d'information et d'interprétation) pour le Célibatorium proprement dit et pour les sites "satellites".*

**➔ définition des besoins, estimation des coûts en terme de signalétiques extérieures**



## *Financement de l' Étude de Faisabilité :*

*Au terme de cette étude, les collectivités locales et les partenaires de l'association disposeront donc de propositions concrètes, détaillées et chiffrées concernant :*

- 1.** Le projet de réhabilitation
- 2.** L'aménagement intérieur
- 3.** L'aménagement extérieur et paysager
- 4.** Les montages juridiques (mise à disposition du bâtiment, projet de réhabilitation, coopération de gestion)
- 5.** La recherche et la collecte documentaire
- 6.** La constitution d'un réseau
- 7.** L'étude des publics
- 8.** L'estimation des coûts d'une exposition type
- 9.** L'évaluation des frais de gestion et de fonctionnement
- 10.** Un plan de communication
- 11.** Les signalétiques extérieures

Ce document ne comprend pas de chiffrage concernant le financement de l'étude de faisabilité, celui-ci doit faire l'objet d'une consultation des différents partenaires potentiels en vue d'établir un montage financier de l'opération dont l'association l'Usine Sans Fin serait le maître d'œuvre.

*Partenaires potentiels :*

*EDF, Fondation Electricité de France, Région Rhône-Alpes, DRAC Rhône-Alpes, Département du Rhône, l'Anneau bleu, Grand Lyon communauté urbaine, Syndicat Intercommunal des communes riveraines du canal de Jonage, Ville de Vaulx-en-Velin, Ville de Villeurbanne...*

## **Actions annexes : A moyen et court terme**

### **1. Un parcours de visite de la salle des alternateurs : *Une étude de faisabilité***

*Avant de prendre corps, il est entendu qu'un projet créatif, dans un espace qui a une fonction productive, devra faire l'objet d'une concertation minutieuse entre les représentants des deux logiques.*

*Ce n'est qu'à partir de leurs conclusions, des restrictions ou des ouvertures mentionnées dans un cahier des charges précis qu'un architecte d'intérieur et une équipe de techniciens (scénographie, éclairage, sonorisation, multimédia... ) pourraient élaborer un projet précis, objet d'un financement propre.*

**➔ proposer une solution technique associée à une mise en scène, rendant possible l'expérience unique de la découverte de ce "trésor" tout en se soumettant aux exigences de l'exploitation productive**

## 2. Collecte de mémoires : *Une urgence et un préalable*

*Un travail de collecte des mémoires doit constituer un projet à part entière et faire l'objet d'un financement propre, dans la mesure où il concerne des partenaires spécifiques : Universités, CNRS, Services Ethnologie et Musées de la DRAC, Maison de la mémoire de Villeurbanne...*

*Les objectifs et la méthodologie d'ores et déjà abordés lors d'un premier contact avec François PORTET, conseiller ethnologie à la DRAC Rhône-Alpes, auront été préalablement défini dans l'étude de faisabilité présentée dans ce dossier.*

*Il y a, en outre, une certaine urgence à réaliser ce travail puisque la mémoire des "anciens" (personnel de l'usine, habitants des quartiers riverains) est en train de disparaître. Ce travail constitue un préalable destiné à alimenter les différentes actions événementielles et muséographiques qui seront organisées autour de l'usine, d'un espace culturel et de ses "satellites".*



**collecte, enregistrement et transcription écrite des mémoires orales**



**compilation et montage destinés à alimenter les actions événementielles**

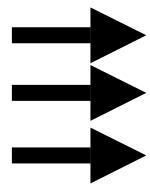
### 3. Une visite virtuelle de l'usine : *Une première action événementielle*

*Dans l'attente d'une mise en œuvre d'une méthode de visite qui soit compatible avec les exigences de la production, il s'agit de réaliser une visite virtuelle des principaux systèmes fonctionnels de l'usine-barrage de Cusset qui puisse répondre à une curiosité légitime.*

*Pour ce faire, une approche intime des installations est indispensable. Aussi, devra-t-il être accordé, un large agrément, pour permettre au réalisateur de ce programme de pouvoir observer et enregistrer tous les éléments complexes de cette énorme "machinerie", de même que tous ses éléments sensoriels.*

*A partir de cette "collecte" in situ, l'objectif est de créer un CD-Rom de visite virtuelle, qui soit en fait beaucoup plus qu'une simple visite des lieux, qui puisse également exciter l'imaginaire du cybernaute.*

*Autour de la réalisation de cette visite virtuelle, l'objectif est également de créer un premier événement, sorte de "parcours-émotion" où tous les moyens les plus sensoriels de la scénographie seraient utilisés pour recréer de manière symbolique la découverte fascinante de ce "trésor" industriel. Cette première action événementielle pourrait trouver dans le Célibatorium, "brut de béton", tout juste dépouillé de ses cloisonnements intérieurs ou dans une structure temporaire du type chapiteau-exposition, un espace suffisant (environ 300 m<sup>2</sup>).*



**obtention d'un agrément pour l'observation et l'enregistrement**

**réalisation d'un CD-Rom de visite virtuelle**

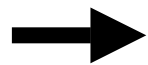
**création d'une première action événementielle : un "parcours-émotion"**

### 4. Propositions d'actions à court terme : *Parcours guidés*

*Il s'agit de mettre en œuvre des parcours guidés permettant d'ajouter un contenu culturel aux itinéraires piétonniers et cyclables du réseau de promenades sur berges qui est en train de s'organiser autour des canaux de Miribel-Jonage (l'Anneau bleu - la Vélo-route du Léman à la mer).*

*Un projet de parcours guidé "l'Usine Sans Fil" avait été imaginé en 2003, par Alain de Borniol, consultant spécialisé. L'objectif est de mettre en œuvre un système de valorisation culturelle "sans fil" (audio-guide ou serveur vocal pour téléphone mobile : "Allez vers des paysages muets pour leur rendre la parole..."). Une série de points remarquables feraient ainsi l'objet de commentaires préenregistrés (voix d'acteurs, bruitages, musiques...).*

*L'édition d'un guide serait complémentaire à cette opération. L'association l'Usine Sans Fin est membre de Patrimoine Rhônealpin, fédération régionale, qui vient d'inaugurer, avec le 36<sup>e</sup> volume, une nouvelle présentation des "guides du Patrimoine Rhônealpin".*



**mise en œuvre du parcours audio-guidé "l'Usine Sans Fil"**



**édition d'un "guide du Patrimoine Rhônealpin"**

*"N*otre modeste rôle en tant qu'association, est avant tout de faire émerger un autre regard, un réaménagement concerté et un véritable projet à multiples facettes culturelles, sociales et économiques afin que l'on n'oublie jamais les racines de la ville. "

Jean Paul DUMONTIER et Jocelyne BÉARD, *Association l'Usine Sans Fin*  
Cahier Millénaire 3 - n° 25, 2001

*"A*insi, présenter au public le rôle de l'usine-barrage de Cusset dans l'industrialisation c'est donner à comprendre l'histoire du développement de l'agglomération ; le site deviendrait par-là même, un haut lieu du patrimoine industriel, axe pour l'heure insuffisamment développé à l'échelle de Lyon et de sa communauté urbaine. "

Gilles ARMANI, *Maison du fleuve Rhône*  
Octobre 2001

## **Association l'USINE SANS FIN**

Nature juridique : association loi 1901  
Date de création : 8 septembre 1999  
N° enregistrement préfecture : 999  
N° SIRET : 438 024.119.00010

55, rue de la république  
69 120 VAULX-en-VELIN

[www.usine-sans-fin.com](http://www.usine-sans-fin.com)

### ***Contacts***

Jean Paul DUMONTIER, président / 06.60.62.13.95  
Jocelyne BÉARD, secrétaire / 06.63.22.60.67  
mél : [usinesansfin@voila.fr](mailto:usinesansfin@voila.fr)

Toutes précisions sur ce projet pourront être demandées  
auprès de l'association initiatrice, l'Usine Sans Fin.

**Juin 2005**